

B L I C

Bureau de Liaison des Industries Cinématographiques

Association des Producteurs indépendants
Fédération des Industries du Cinéma
De l'Audiovisuel et du Multimédia
Fédération Nationale des Cinémas Français
Fédération Nationale des Distributeurs de Films
Syndicat de l'Édition Vidéo Numérique

74 avenue Kléber 75016 Paris

B L O C

Bureau de Liaison des Organisations du Cinéma

Association du Cinéma Indépendant pour sa Diffusion
Association des Producteurs de Cinéma
Distributeurs Indépendants Réunis Européens
Groupement National des Cinémas de Recherche
Guilde Française des Scénaristes
Société des Réalisateur de Films
Syndicat des Distributeurs Indépendants
Syndicat Français des Artistes Interprètes
Syndicat Français des Agents Artistiques et Littéraires de
l'Audiovisuel et du Spectacle Vivant Dramatique
Syndicat National des Auteurs et des Compositeurs
Syndicat des Professionnels des Industries de l'Audiovisuel et du
Cinéma
Syndicat des Producteurs de Films d'Animation
Syndicat des Producteurs Indépendants
Union de l'Édition Vidéographique Indépendante

37 rue Etienne Marcel 75001 Paris

L' A R P

Société civile des Auteurs Réalisateur Producteurs

7, avenue de Clichy 75017 Paris

U P F

Union des Producteurs de Films

9 rue d'Artois 75008 Paris

Le 17 juillet 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les organisations du cinéma signent un accord avec OCS

Les organisations du cinéma signent aujourd'hui un accord avec OCS, en présence de la Ministre de la Culture, pour une durée de cinq ans, à compter rétroactivement du 1er janvier 2014. OCS y témoigne de son engagement vis-à-vis du cinéma, en augmentant notamment ses obligations d'investissement et permettant une plus importante diffusion des œuvres.

L'extension des exploitations doit ainsi leur permettre une meilleure exposition des films qu'ils préachèteront en première fenêtre, aussi bien sur leurs chaînes linéaires qu'en télévision de rattrapage.

Par ailleurs, en engageant le groupe sur un nombre minimum de films préachetés par an et un plancher de diffusions par film, l'accord apporte de sérieuses garanties en termes de financement et d'exposition de la diversité cinéma

L'ensemble des organisations du cinéma se réjouit de cet accord transversal qui sécurise l'investissement en production et dynamise la diffusion en salles, tout en étant susceptible de contribuer à la croissance de la VàD grâce à la pratique confirmée du dégel des droits VàD durant l'exploitation linéaire.

Contacts :

BLIC : Julie Lorimy - 01 56 90 33 00 - BLOC : Frédéric Goldsmith - 01 53 89 01 30 - Julie Lethiphu - 01 44 89 62 58
ARP : Florence Gastaud - 01 53 42 40 08 - UPF : Marie-Paule Biosse-Duplan - 01 44 90 07 10